

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'UNIRS du 8 DÉCEMBRE 2026

MOTION d'ORIENTATION NOS PRIORITÉS POUR 2027

1/ La lutte contre l'extrême droite

Nous toutes et tous, à tout âge, avons à craindre d'une éventuelle arrivée de l'extrême droite au pouvoir, destructrice des droits et institutions démocratiques, si difficiles à reconstruire.

Aux dernières municipales : le RN obtient un nombre de voix sans précédent. Les multiples « affaires » où des responsables et élu.e.s du RN sont impliqu.e.s, au niveau européen ou dans leur ville n'a visiblement pas d'impact sur les votes. Quasiment tous les maires du RN sont réélus dès le premier tour.

Qu'est-ce qui pousse des personnes, qui par ailleurs n'y ont absolument aucun intérêt, à voter à l'extrême-droite ? Le racisme ? Le sentiment d'abandon de la part des « pouvoirs publics » derrière lequel il faut voir la permanence des politiques menées depuis des décennies (« gauche de gouvernement » et « droite de gouvernement » confondues) ? Le manque de confiance dans une « gauche » qui s'éparpille et qui n'a pas de projet fédérateur ? Comment renverser la tendance ?

Le RN n'a pas de programme - si ce n'est favoriser les riches et accompagner le MEDEF - pas de projet qui prenne en charge toutes les composantes de la société, il promet seulement des choses horriblement simples et insiste sur les peurs :

- arrêter d'accueillir les immigré.e.s, voire les chasser du territoire,
- réserver les emplois et les logements aux seul.e.s Français.e.s,
- lutter contre l'insécurité (pas celle causée par les groupuscules néo-nazis qui assassinent et molestent, évidemment, ni l'insécurité sociale résultant des politiques inégalitaires menées en faveur des détenteurs de capitaux) en multipliant le nombre de policiers.e.s.

Le RN veut un pays sans contre-pouvoirs, la privatisation des services publics et la remise en cause de toutes les agences, climatiques notamment, car le réchauffement climatique serait un mensonge, la suppression du Parquet National Financier, la mise au pas du monde de la culture ...

Il prétend, loin de toute utopie, faire adhérer à une promesse d'un avenir « meilleur », entre « nous » ... On sait pourtant déjà ce qu'il en est, au vu des votes du RN et de ses alliés à l'Assemblée Nationale, au Parlement Européen, dans les Collectivités Locales, qui contredisent les promesses faites aux plus modestes et aux classes moyennes : reculs sociaux, environnementaux, droit de tuer pour les policiers, droit de polluer, d'être corrompu ...

Pourquoi des responsables politiques, au plus haut niveau, n'hésitent pas à se montrer RN-compatibles ou à oeuvrer à la dédiablement de ce parti en multipliant les rencontres avec ses dirigeant.e.s ? A inviter ses représentant.e.s à des cérémonies officielles commémorant les résistant.e.s assassiné.e.s par les nazis dont les fondateurs du Front National étaient les soutiens ? A clamer que si ils et elles devaient choisir entre La France Insoumise et le RN, ils et elles voteraient pour le second, sans état d'âme ? A reprendre les pires projets de leur programme pour attirer leur potentiel électoral ?

Pourquoi les médias (et pas seulement les médias Bolloré) jouent avec le feu en normalisant le RN ? Rien ne les oblige à adopter l'agenda fixé par le RN qui multiplie petites phrases et provocations pour rester à la Une de l'actualité. Même sur les antennes du service public ses représentant.e.s sont non seulement invité.e.s, mais cajolé.e.s - alors qu'une partie de la gauche fait l'objet des foudres des éditorialistes.

Il est urgent d'exiger une refonte du système des médias et des aides à la presse (1) selon les critères normalement prévus, de mettre en place des lois anti-concentration (2) . La liberté d'expression et la liberté de la presse, ce n'est pas le droit de diffuser la haine à longueur de page et d'antenne.

Qu'avons-nous à proposer qui « fasse sens » : il faut déconstruire tous les discours discriminants à l'égard des immigré.e.s, mais aussi des chômeurs et chômeuses, des précaires, des LGBTQI+, des féministes, des jeunes, des vieux et vieilles, des syndicalistes, de notre corps social en général. Pour insulter et salir, quelques secondes, quelques clics suffisent ! Mais cela prend du temps d'expliquer que ces calomnies sont des mensonges.

Comment agir pour que la « gauche » revienne dans le coeur des gens (comme le propose le philosophe Etienne Balibar) ? Qui est principalement responsable de cette image lissée vis à vis d'une candidate aux présidentielles, par exemple, condamnée récemment deux fois pour avoir organisé un système de détournements de fonds publics européens ? Quelle est la principale urgence ? La bourgeoisie a-t-elle tellement peur de l'arrivée d'une gauche (pourtant seulement réformiste) au pouvoir, qu'elle cherche à sauver, voire accroître ses profits, quel qu'en soit le prix ?

Nous continuerons à nous associer aux initiatives interprofessionnelles visant à mettre en avant nos revendications pour une société juste et anti fasciste, pour des droits universels, etc.

Nous poursuivrons le combat internationaliste, notamment à travers notre implication dans le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites, en nous fixant comme objectif de faire vivre une coordination retraité.e.s en son sein.

Nous continuerons à diffuser nos revendications solidaires dans toutes les initiatives et mobilisations des jeunes, des actifs et actives, des retraité.e.s.

2/ La lutte contre les causes du réchauffement climatique

L'été 2026 a été très chaud, et pas seulement à cause des fortes températures. « Personne » parmi les responsables politiques, ne s'était préparé à des épisodes de chaleur aussi intenses, longs, répétés, et généralisés, malgré les alertes répétées des scientifiques depuis des dizaines d'années.

En 2004, un dispositif national de vigilance et de gestion sanitaire des vagues de chaleur avait été mis en place, (suite à la canicule de 2003 qui avait provoqué 15000 décès), en lien avec Météo France, afin de donner des conseils à la population et organiser des campagnes d'information.

Dans une France qui a beaucoup changé depuis 23 ans, avec davantage de personnes âgées à domicile, des déserts médicaux, sociaux, un isolement plus grand, davantage de maladies chroniques, en ville mais aussi à la campagne, et un réchauffement qui s'emballe, nous ne sommes pas prêt.e.s à affronter les fortes hausses de température. L'actualité et la brutale vague de chaleur traversée par le pays en 2026 devancent largement les pires projections. Pourtant il n'existe aucune évaluation des politiques publiques sur le sujet ni en France, ni en Europe.

En EHPAD, notamment, la solution prise en 2003 d'avoir « des salles » climatisées se borne souvent à la climatisation d'un seul local, la salle à manger, où tou.te.s les résident.e.s se retrouvent regroupé.e.s toute la journée : ce qui, pour avoir un peu de fraîcheur, n'est pas très efficace. Et le soir, dans les chambres, c'est parfois la fournaise.

Le personnel doit, depuis lors, surveiller la température dans l'établissement, fermer les volets et encourager régulièrement l'hydratation des résident.e.s. En cas de besoin, les responsables des maisons de retraite peuvent aussi activer le plan bleu canicule qui permet essentiellement de mobiliser du personnel. Encore faut-il qu'il y ait suffisamment de personnel pour aider les résident.e.s dépendant.e.s à se rafraîchir régulièrement de jour comme de nuit. Or, la nuit, le personnel est encore plus insuffisant que dans la journée.

Nous ne pouvons plus considérer cette fournaise comme une fatalité, ni nier que notre pays change de climat sous nos yeux. Même les plus sceptiques qui ont souvent raillé « l'alarmisme » des projections du GIEC, conviennent qu'il devient urgent de s'adapter et de se protéger, mais avec des préconisations qui aggraveraient encore la situation.

La mortalité provoquée par les vagues de chaleur est bien le produit cumulé de décisions d'urbanisme, de logement, de budget, de santé publique. Rien de plus politique ! Rien de plus présidentiel ! A condition de ne pas cantonner le débat à celui du climatiseur, ce qui serait consternant. Et d'aborder les vraies questions qui détermineront qui demain, survivra au prochain été.

En pleine période de chaleur, nous apprenions que plusieurs agences et opérateurs de l'État étaient en danger : l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation), l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'OFB (Office français de la biodiversité), le GIP EPAU (Groupement d'intérêt public nommé L'Europe des projets architecturaux et urbains). Déjà minés depuis plusieurs années par des suppressions de personnels, ils sont la cible de prises de parole politique, tant au niveau du gouvernement que du parlement, de l'extrême-centre à l'extrême-droite, des lobbies type FNSEA, qui contestent leur rôle, leur légitimité et leur indépendance. Des journalistes relayant les informations de Météo France, ont reçu des menaces de mort à la suite de l'annonce des hausses de température. Ces attaques interviennent à un moment où nous sommes témoins de l'aggravation des crises sanitaires et climatiques (plus de 16600 décès liés à la chaleur en Europe en 2025 peuvent être imputés au changement climatique).

En réalité, les attaques portées contre les agences et opérateurs de l'État sont principalement motivées par des intérêts économiques. Rien ne justifie pourtant ces mesures : le quart de la mortalité prématurée mondiale est due à l'utilisation de pesticides, à la pollution. Il est donc primordial de réguler les activités et produits polluants afin de protéger les citoyen.ne.s. C'est justement à ce rôle de contrôle et de protection que les détracteurs des agences s'attaquent.

Nous, retraité.e.s, nous inscrivons dans le combat pour le maintien, et même le développement, des agences de santé et d'environnement :

- En appelant à soutenir la lutte des personnels des agences environnementales menacées de démantèlement, en prenant contact avec leurs organisations syndicales, dans les rassemblements et manifestations, par voie de presse au moyen de communiqués de soutien à leurs luttes ;
- En proposant une action spécifique « lutte contre le dérèglement climatique » aux 9 organisations de retraité.e.s.

3/ Agir contre l'invisibilité des Violences sexuelles et féminicides contre les femmes retraitées

Les violences contre les femmes âgées ne font pas les gros titres. Pourtant, les séniors sont plus exposées que les autres à la plupart des violences conjugales.

Quand la presse parle des retraité.e.s, elle cite, comme problèmes principaux : la dégradation de la santé, la perte d'autonomie (et son coût pour la société), le niveau de vie (réel ou supposé), et au mieux des « drames de la vieillesse » où celui qui tue sa compagne est (ou était, s'il se suicide) un pauvre homme dépassé, malheureux de la mauvaise santé de son épouse ...

L'avancée en âge ne protège pas des violences sexuelles, ni des féminicides. Et, comme pour toutes les tranches d'âge, cette question n'est pas prise au sérieux par les pouvoirs publics, car les chiffres ne baissent pas.

Le nombre des plus de 60 ans dans le monde devrait au moins doubler, passant de 900 millions en 2015 à quelque 2 milliards en 2050. L'Experte Indépendante des Nations Unies chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme, Rosa Kornfeld-Matte, s'en est émue, rappelant qu'avec le vieillissement de nos sociétés, ce problème allait s'aggraver considérablement, et que le manque de données et d'études empêche d'aborder la prise en charge et d'apporter des solutions pour protéger les personnes.

L'enquête du Opale Care ⁽³⁾ sur 4000 personnes, publiée en 2025, témoigne de la récurrence des violences sur les séniors et leur fréquence supérieure à la moyenne nationale :

- 94,35% disent subir ou avoir subi des violences psychologiques au sein de leur couple, contre 90,02 % de moyenne nationale ;
- 74 % pour les violences physiques (+ 5 points) ;
- 71 % pour les violences vicariantes, c'est-à-dire qui impliquent les enfants (+ 11 points) ;
- presque 59 % pour les violences verbales (+ 12 points) ;
- 39 % pour les violences économiques (+ 8 points).

Entre 2008 et 2022, près d'une victime de féminicide sur cinq était âgée de 70 ans ou plus – 17,8 % exactement. Certaines années, comme en 2015 ou en 2021, c'était près d'une sur quatre. Au total, en quinze ans, elles sont 340 à avoir été tuées par leur mari, leur compagnon ou leur ex, d'après les chiffres de la délégation aux victimes (DAV).

En 2024, sur 141 femmes victimes de féminicide, 51 avaient 60 ans et plus, soit 26% (12% en 2022, 17% en 2023).

Il existe très peu d'études sur la question des féminicides dont les femmes âgées sont victimes : ces séniors semblent exclues de la réflexion sur les féminicides en particulier, de celle sur les violences conjugales en général. Il ne semble pas étonner les pouvoirs publics que des femmes soient tuées par leur conjoint parce qu'elles sont malades. Il est pourtant nettement plus rare que les femmes aidantes étranglent ou abattent d'une balle dans la tête leur mari malade. Au contraire, nombre d'entre elles se préoccupent du sort qui serait réservé à leur conjoint violent et malade, si elles dénonçaient les violences qu'elles subissent de leur part, mais aussi leur sort à elle.

Nous devons exiger que l'ensemble des organismes qui étudient les questions sociales intègrent les femmes âgées, par âge, et quel que soit leur âge : en rendant les problèmes visibles, il deviendra possible de mettre en place des mesures spécifiques pour y remédier.

Un projet, a été initié en Autriche en 2020 (auquel la France ne participait pas lors de sa première phase de 2020 à 2023), MARVOW (Multi-Agency Responses to Violence against Older Women) mobilisant les secteurs qui travaillent auprès des femmes âgées afin de répondre à ces violences. Les maisons d'accueil des femmes victimes de violence à l'origine du projet en Autriche ont constaté que 40 à 50 % des femmes qu'elles recevaient, avaient environ 60 ans. et qu'il y avait de plus en plus de femmes âgées.

Le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) de Paris a lancé un projet visant à mieux comprendre les spécificités des violences conjugales dans les couples séniors, et à mieux accompagner les femmes de plus de 60 ans victimes de ces violences. Les personnes âgées représentent 22% de la population parisienne ; la très grande majorité vit à domicile.

Les objectifs de ce programme : lever les freins à l'accompagnement des femmes âgées victimes de violence, mieux appréhender l'ampleur du phénomène afin de renforcer les capacités d'action des professionnel.le.s et informer la population.

Nous devons exiger que le sujet des violences sexuelles contre les femmes âgées devienne un enjeu majeur du débat public, que des moyens de prévention et de protection soient mis en place pour l'accueil des femmes âgées en danger, la mise en oeuvre de campagnes de sensibilisation de la population, des familles, des soignant.e.s et du personnel médical, des services de police et de gendarmerie, des professionnel.le.s du droit

Les campagnes électorales présidentielles et législatives doivent être l'occasion d'interpeller les candidat.e.s sur les violences sexuelles et les féminicides dont les femmes âgées sont victimes, et présenter leurs propositions pour prévenir ces violences extrêmes, avec quels moyens mis en oeuvre, et en répondant à cette question : que « fait-on » des coupables très âgés ?

4/ Agir contre l'isolement des personnes âgées

Pour le Conseil économique social et environnemental, l'isolement social est « la situation dans laquelle se trouve la personne qui, du fait de relations durablement insuffisantes dans leur nombre ou leur qualité, est en situation de souffrance et de danger. Les relations d'une qualité insuffisante sont celles qui produisent un déni de reconnaissance, un déficit de sécurité et une participation empêchée. Le risque de cette situation tient au fait que l'isolement prive de certaines ressources impératives pour se constituer en tant que personne et accéder aux soins élémentaires et à la vie sociale. »

Les Petits frères des pauvres, dans leur enquête publiée en 2025, ont révélé une situation préoccupante :

- 300 000 Français de plus de 60 ans (l'équivalent d'une ville comme Nantes) sont en situation de mort sociale, rencontrant rarement d'autres personnes (famille, amis, voisins, réseau associatif).
- Plus d'une personne de plus de 60 ans sur trois ne sort pas de chez elle tous les jours.
- L'isolement, c'est aussi ne pas pouvoir avoir des relations de qualité : 32 % des plus de 60 ans n'ont aucune personne avec qui parler de sujets personnels (un score qui monte à 39 % auprès des 75 ans et plus).
- A partir de 85 ans, les sorties se raréfient : 10 % des 85-89 ans sortent moins d'une fois par semaine ou jamais.
- Les trop faibles revenus (inférieurs au seuil de pauvreté 1 000 €) sont aussi facteur d'isolement.

Le maintien des commerces et services de proximité est cité comme la première solution pour lutter contre la solitude et l'isolement. Le réseau des professionnel.le.s (commerçant.e.s, professionnel.le.s de santé, facteurs et factrices, aide à domicile) est d'ailleurs un réseau de sociabilité qui se maintient, même après 80 ans.

Le départ en retraite marque souvent une rupture brutale dans la vie sociale. Après des décennies passées à côtoyer des collègues et à échanger quotidiennement, les senior.e.s peuvent se retrouver dépourvus de liens sociaux réguliers.

Si une partie des retraité.e.s anticipent cette transition en développant de nouvelles activités (associations, bénévolat, clubs de loisirs...), d'autres peuvent se sentir inutiles et perdre l'habitude de sortir. Peu à peu, le cercle social se rétrécit, et l'isolement s'installe.

Quelles luttes collectives pour lutter contre cet isolement ? Tout d'abord, il faut se garder des stéréotypes : par le biais du traitement de l'isolement des « âgé.e.s », paraît se perpétuer une vision péjorative et paradoxale de la vieillesse qui ne met

en jeu qu'un seul type de vieillissement, en en accentuant les traits forcément négatifs sauf si les personnes « se prennent en main » et se conforment à des Guides du « Bien vieillir », diffusés par les entreprises, l'Assurance Retraite, les mutuelles ...

Echapper à l'isolement, ce n'est pas seulement l'affaire de la responsabilité individuelle face à un désastre annoncé, c'est une question hautement politique : quel sort réserve-t-on aux ancien.ne.s dans une société axée sur le profit, et donc sur ceux et celles qui sont toujours en mesure de gagner ou de produire beaucoup d'argent.

L'insertion sociale ne se résume pas à une quantification de contacts. Les enjeux sont plus larges : il s'agit de précarité et d'aménagement du territoire. Il s'agit donc bien d'un problème collectif, une vision de la société où les senior.e.s comptent, et pas seulement une question essentiellement budgétaire, comme le prévoit la loi de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement.

Nous devons réfléchir à ce qu'il faudrait mettre en oeuvre pour rompre cet isolement qui est loin de ne concerner que les personnes âgées, d'ailleurs.

Notes :

(1) Aides à la presse : né en 1796, le système fut mis en place pour tenter de favoriser un certain pluralisme du paysage médiatique, donnant ses chances aux nouveaux titres et un choix réel aux lecteurs.

(2) Lois anti-concentration : La loi de 1986 a permis de réguler la concentration des médias. Cette loi qui défendait le pluralisme et la liberté de communication a très peu été modifiée en 40 ans. Pourtant avec la montée d'internet et des réseaux sociaux, le paysage audiovisuel n'est plus le même, de nouvelles règles doivent voir le jour. Aujourd'hui quelques milliardaires se partagent l'essentiel de la presse française : Bernard Arnault, Martin Bouygues, la famille Dassault, Xavier Niel, Patrick Drahi et Vincent Bolloré, Arnaud Lagardère, François Pinault. Mais cette concentration de la presse pose la question de l'indépendance des médias.

(3) Réseau Opale Care : Réseau de soutien aux victimes de violences sexuelles.